

Fiche de données de sécurité

Selon 29 CFR 1910.1200 Appendix D ; Règlement (CE) No 1907/2006 ; GHS Rev. 9, 2001

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produits

Nom du produit	Solution d'acétate de potassium : 0,25 a _w , 0,50 a _w .
Numéros de produits	20867, 20868, 40750, 40751

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Étalon de vérification/étalonnage pour les instruments AQUALAB.
Utilisations déconseillées	Ne pas utiliser à des fins privées (ménage), usage professionnel uniquement.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise	Addium, Inc. 1300 NE Henley Court Pullman, WA 99163 USA
Téléphone	+1 (509) 332-6000
Site web	aqualab.com

1.4 Téléphone d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence +1 (509) 332-6000, 8-5 PST/PDT

Section 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme produit ou mélange chimique dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pas de pictogramme de danger, pas de mot indicateur, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis.

2.3 Autres risques

Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB.

Section 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Les substances

Sans objet

3.2 Les mélanges

Solution aqueuse d'acétate de potassium

Nom chimique	Poids (%)	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro CAS	Numéro CE	Classification, codes des mentions de danger (CE 1272/2008, SGH)
Acétate de potassium	50 - 68	01-2119486975-16-XXXX	127-08-2	204-822-2	Aucun

Section 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux	Appeler un médecin. Montrer aux premiers intervenants et au médecin cette fiche de données de sécurité.
En cas d'inhalation	En cas de gêne, amener la personne à l'air frais et la maintenir en position de repos.
En cas de contact avec la peau	Laver les parties exposées avec beaucoup d'eau et de savon.
En cas de contact avec les yeux	Irriguer abondamment avec de l'eau. Retirer les lentilles de contact, s'il y en a et si c'est facile à faire. Continuer à rincer.
En cas d'ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes	Aucune information disponible.
-----------	--------------------------------

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Note aux médecins	Traiter les symptômes.
-------------------	------------------------

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Utiliser les moyens d'extinction appropriés aux circonstances locales et à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des produits combustibles peuvent se former sous l'effet de la chaleur : Oxydes de carbone et oxydes de potassium.

5.3 Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec un masque complet fonctionnant en mode positif.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel d'urgence et de non-urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate, éviter l'inhalation de poussières.

6.2 Précautions environnementales

Contenir le déversement. Empêcher la contamination des sols, des égouts et des eaux de surface.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser manuellement et placer dans des conteneurs appropriés en vue de l'élimination. Nettoyer soigneusement la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections 2, 8 et 13.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié : Voir la section 8. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Conserver à température ambiante.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Usage industriel et professionnel uniquement.

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Aspiration locale. Utiliser dans des zones bien ventilées.

Équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

En cas de risque d'éclaboussures, utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux.

Protection de la peau

Utiliser des gants de protection appropriés et une blouse/un tablier de laboratoire.

Protection respiratoire

La protection respiratoire n'est pas nécessaire. Pour les expositions nuisibles, utiliser des respirateurs.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide
Apparence	Incolore
Couleur	Incolore
Odeur	Sans odeur
Point de fusion/point de congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Pas de données disponibles
Inflammabilité	Non applicable
Limite inférieure et supérieure d'explosion	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Pas de données disponibles
pH	9 - 10
Viscosité cinématique	Pas de données disponibles
Solubilité	Compléter dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité et/ou densité relative	Pas de données disponibles
Densité de vapeur relative	Pas de données disponibles
Caractéristiques des particules	Pas de données disponibles

9.2 Autres informations

Poids moléculaire	98,14 g/mol ($KC_2H_3O_2$)
-------------------	------------------------------

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Aucune connue d'après les informations fournies.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Décomposition dangereuse des produits

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂), oxydes de potassium.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger

Toxicité aiguë	Toxicité orale aiguë de l'acétate de potassium	DL50 (Rat) : >3250 mg/kg
	Toxicité aiguë de l'acétate de potassium par inhalation	Aucune information disponible.
	Toxicité cutanée aiguë de l'acétate de potassium	DL50 :> 20000 mg/kg (lapin)
Corrosion/irritation de la peau	Classé comme non irritant pour la peau.	

Lésions oculaires graves/irritation	Classé comme irritant pour les yeux.	
Sensation respiratoire ou cutanée	Classé comme non sensibilisant pour la peau.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Classé comme non mutagène.	
Cancérogénicité	EH40	Non répertorié
	CIRC	Non répertorié
	NTP	Non répertorié
	OSHA	Non considéré comme cancérigène par l'OSHA
	ACGIH	Non répertorié
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.	
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.	
STOT-exposition répétée	Aucune information disponible.	
Risque d'aspiration	Aucune information disponible.	

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne	Aucune information disponible.
Autres informations	Aucune information disponible.

Section 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Poisson *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel) : CL50 = 6800 mg/L, 96 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable. La persistance est peu probable d'après les informations disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

La bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

La substance n'est pas considérée comme persistante et ne répond pas aux critères PBT/vPvB de REACH, annexe XIII.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucune information disponible

12.7 Autres effets indésirables

Aucune information disponible

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit se faire conformément aux principes du devoir de diligence, en respectant les réglementations locales et nationales. Ne pas rejeter dans les égouts, les fossés et les cours d'eau. Rincer trois fois les récipients contaminés avant de les éliminer.

Section 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5 Risques environnementaux

Sans objet.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Pas d'informations supplémentaires

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Sans objet.

Section 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Union européenne

Directive 98/24/CE

Se référer à cette directive pour les risques généraux liés aux agents chimiques sur le lieu de travail.

Directive 2012/18/EU

Non attribué.

États-Unis

TSCA

Les numéros CAS 127-08-2 et 7732-18-5 figurent dans l'inventaire TSCA.

Liste des rapports sur la santé et la sécurité	Aucun des produits chimiques ne figure sur la liste des rapports sur la santé et la sécurité.
Règles relatives aux essais chimiques	Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit n'est soumise à des règles d'essai chimique.
Section 12b	Aucun des produits chimiques n'est répertorié dans la section 12b de la TSCA.
Règles relatives aux nouvelles utilisations importantes de la TSCA	Aucun des produits chimiques contenus dans ce matériau ne fait l'objet d'une SNUR au titre de la TSCA.
SARA Section 302 (RQ)	Aucune des substances chimiques contenues dans ce matériau n'a de QR.
Section 302 de la SARA (TPQ)	Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit n'a de QPT.
Codes SARA	Aucun.
Ingrédients à déclarer en vertu de l'article 313 (40 CFR 372)	Aucune substance chimique n'est à déclarer au titre de l'article 313.
Loi sur la qualité de l'air	Ce matériau ne contient pas de polluants atmosphériques dangereux. Ce matériau ne contient pas de substances appauvrissant la couche d'ozone de classe I. Ce matériau ne contient pas de substances appauvrissant la couche d'ozone de classe II.
Loi sur l'eau propre	Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit ne figure sur la liste des substances dangereuses de la CWA. Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit ne figure sur la liste des polluants prioritaires de la CWA. Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit ne figure sur la liste des polluants toxiques de la CWA.
OSHA	L'OSHA ne considère aucun des produits chimiques contenus dans ce produit comme hautement dangereux.

Réglementation nationale

CAS # 127-08-2 et CAS# 7732-18-5 ne sont pas présents sur les listes des états de CA, PA, MN, MA, FL, ou NJ. California No Significant Risk Level (niveau de risque non significatif en Californie) : Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit n'est répertoriée.

Canada

Liste DSL Les numéros CAS 127-08-2 et 7732-18-5 sont répertoriés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce matériau.

Section 16 : Autres informations

Abréviations et acronymes

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists, États-Unis
CAS	Chemical Abstracts Service, American Chemical Society
CFR	Code of Federal Regulations, États-Unis
DSL	Liste intérieure des substances, Canada
CE	Commission européenne
EH40	Limites d'exposition sur le lieu de travail, Royaume-Uni
SGH	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques élaboré par les Nations unies

CIRC	Centre international de recherche sur le cancer, Organisation mondiale de la santé
CL50	Concentration létale 50 % d'une population testée pendant un intervalle de temps spécifié
DL50	Dose létale 50 % d'une population testée pendant un intervalle de temps spécifié
NTP	Programme national de toxicologie, États-Unis
OSHA	Occupational Health and Safety Administration, États-Unis
PBT	Persistante, bioaccumulable et toxique
PST/PDT	Pacific Standard Time/Pacific Daily Time : Informations sur les fuseaux horaires
REACH	Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques, Union européenne
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act, États-Unis
STOT	Toxicité pour certains organes cibles
TSCA	Loi sur le contrôle des substances toxiques, États-Unis
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Sources d'information

Produit classé selon les réglementations CHIP3. (The Chemicals Hazard Information and Packaging for Supply Regulations 2002)

Avis

Les données ci-dessus ont été compilées à titre d'information sur la sécurité uniquement et ne font partie d'aucune spécification de vente. Les informations contenues dans cette fiche technique sont, à la connaissance d'ADDIUM, Inc., correctes au moment de la publication. Les clients doivent toujours s'assurer par eux-mêmes que leur produit est entièrement adapté à leur usage, dans leurs conditions d'utilisation et en conformité avec les réglementations en vigueur. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le fournisseur.